



NOTE AUX FAMILLES : BOURSE COLLEGE

Chers parents,

Cette année, la demande de bourse Collège s'effectuera en ligne.

Afin que cette opération soit possible, vous devez obligatoirement posséder une adresse électronique.

Le collège a déjà transmis **un identifiant et un mot de passe** à toutes les familles ayant déjà donné leur adresse mail. Si ce n'est pas votre cas, merci de bien vouloir la communiquer au plus vite au Secrétariat.

Pour pouvoir faire votre demande de bourse, vous devez vous connecter au portail **Scolarité-Services** entre le **1er septembre 2017 et le 18 octobre 2017**.

En tant que parent d'élèves, vous pourrez ainsi :

- faire une demande pour un ou plusieurs enfants scolarisés dans le même collège public
- récupérer directement vos données fiscales nécessaires à l'instruction de la demande sans joindre de pièces justificatives
- connaître une estimation de la bourse à la fin de la saisie.

Pour accéder au portail Scolarité-Services, deux possibilités s'offrent à vous :

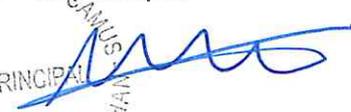
- soit se **connecter avec FranceConnect** : qui permet d'accéder aux services en ligne de l'Éducation nationale et d'autres services publics en utilisant votre compte Impots.gouv.fr, ou Ameli.fr ou idn.laposte.fr. Plus simple et plus fiable pour votre demande de bourse, vos informations fiscales sont plus précises, directement transmises au collège, et vous n'avez aucune information complémentaire à fournir.
- Soit se **connecter avec votre compte Éducation nationale (ATEN)** fourni par le collège.

Afin de vous aider, vous pourrez retrouver :

- le **guide de première connexion à Scolarité Services** : consultable et téléchargeable sur www.education.gouv.fr/aides-financieres-college ainsi que sur la page d'authentification à Scolarité services, ce document décrit les deux modalités de connexion possible, via le compte Education nationale que vous créez ou via FranceConnect.

- les **deux tutoriels vidéos qui simulent une demande de bourse en ligne après connexion via le compte Education nationale ou via France Connect** : Ces vidéos sont consultables dès maintenant sur www.education.gouv.fr/aides-financieres-college

Je vous prie de bien vouloir agréer, chers parents, mes salutations distinguées.

Le principal

M. HÉRVET
LE PRINCIPAL
FRONTENAY-ROHAN-ROHAN - COLLEGE ALBERT CAMUS